

COLLABORATEUR(RICE) COMPTABLE

**Certification de Niveau 5 (BAC+ 2 / DUT) collaborateur comptable –
Titre RNCP39361 (MAJ 25/05/26)**

FORMATION EN PARTENARIAT AVEC SOFTEC / CODE DIPLOME : 36X31401 / CODE RNCP N° : 39361

NSF : 314 / ROME : M1203 / FORMACODE : 32663

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser les opérations comptables nécessaires à la clôture de l'exercice
- Assurer le respect des obligations fiscales, sociales et financières
- Conseiller le chef d'entreprise en s'appuyant sur l'analyse des données comptables

DÉROULÉ DU PROGRAMME

• BLOC 1 – RNCP39361BC01 – Gérer les opérations comptables en vue de la clôture de l'exercice

1-1 Contrôler les saisies comptables automatisées réalisées par le logiciel de comptabilité en fonction du processus comptable défini par l'entreprise pour sécuriser les enregistrements et réaliser si nécessaire les corrections, en respectant les règles comptables dictées.

1-2 Procéder aux travaux de révisions afin d'assurer la fiabilité et la conformité des comptes annuels de l'entreprise en réalisant un examen critique des chiffres présentés, en respectant les différentes options comptables, sociales et fiscales fixées par le législateur et les autorités comptables, en vue de préparer la clôture de l'exercice.

1-3 Mettre en œuvre les travaux préliminaires en contrôlant les soldes des comptes sur le grand livre afin d'établir les documents comptables annuels pour s'assurer de la qualité du lettrage effectué, en réalisant si nécessaire les opérations d'apurement des comptes afin de justifier les comptes et procéder aux rattachements des charges et des produits à l'exercice.

1-4 Analyser la situation financière de l'entreprise grâce aux documents propres à la clôture d'un exercice comptable, au chef d'entreprise, en adaptant le cas échéant sa communication, pour tenir compte de la situation de handicap de son interlocuteur, en s'appuyant sur les variations des produits et des charges, de l'état de l'endettement et de la trésorerie immédiate et future.

1-5 Réaliser les démarches administratives liées à la clôture de l'exercice en tenant compte des spécificités propres au statut juridique et aux échéances réglementaires pour éviter tout risque lié au non-dépôt des comptes et garantir la transparence imposée par le législateur.

• BLOC 2 – RNCP39361BC02 – Gérer les obligations fiscales, sociales et financières

2-1 Etablir les travaux sociaux en réalisant la paie en tenant compte des éléments variables collectés et de la réglementation applicable pour produire des bulletins de salaire et des déclarations sociales dans le respect des délais impartis et des obligations contractuelles.

2-2 Réaliser les déclarations fiscales périodiques relatives à l'activité financière réalisée par l'entreprise en tenant compte des règles propres au statut juridique choisi par l'entreprise, après avoir déterminé les réintégrations et les déductions extra-comptables, pour répondre aux obligations fiscales du législateur.

2-3 Conseiller le chef d'entreprise, en adaptant sa communication, le cas échéant au handicap de l'interlocuteur, sur les options à mettre en place afin d'optimiser le régime fiscal et ou social de l'entreprise, grâce à la mise en place d'une veille, en s'assurant au préalable de la possibilité de cette optimisation auprès de l'Administration pour éviter tout risque ultérieur de redressement.

2-4 Accompagner un chef d'entreprise en situation de contrôle par les organismes institutionnels en conservant les justifications, en collectant les éléments de preuve et en identifiant les principaux risques pour prévenir les redressements et limiter les sanctions financières en cas de non-respect.

DURÉE

**Lieu & dates session août 2026/2027 :
du 25 août 2026 au 30 novembre 2027**
73 jours – 537 heures
(Durée indicative et ajustable en fonction des besoins)
Saint Paul

PUBLIC VISÉ

Cette formation est ouverte à tous les types de publics : Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, Alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, Personnes en reconversion, Salarié en poste pour un développement des compétences

CONDITIONS D'ADMISSION

- BAC ou équivalent de niveau 4
- Analyse CV
- Passage de tests d'entrée
- Dossier de candidature et entretien

ACCESSIBILITÉ

La certification "Collaborateur(rice) Comptable" est accessible :

- Soit par la voie de la VAE : partielle ou totale
- Soit par le parcours de formation en alternance : le candidat vise l'obtention des trois blocs constitutifs de la certification en suivant un parcours sur une durée d'un minimum de 12 mois alternant formation en centre et entreprise (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, PRO A)

LIMITE D'EFFECTIF

15 personnes maximum

CERTIFICATIONS

*Certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles N° de Fiche RNCP 39361, niveau de qualification 5, avec le code NSF 314 sous l'intitulé « Collaborateur Comptable », avec effet jusqu'au 19 juillet 2028, délivrée par SOFTEC, l'organisme certificateur.

NOS LOCAUX

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.
En cas de handicap, notre référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.